Moniteur du prix 2026

Marchés Équitables Suisse (MÉS) | Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW)

Conclusion : des prix équitables rendent possible une consommation durable

Le moniteur du prix 2026 de Marchés Équitables Suisse (MÉS) et de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) montre qu'il est possible de mieux rémunérer l'agriculture tout en proposant des denrées alimentaires abordables. Pour la majorité des produits analysés, l'écart entre le prix de vente et le prix à la production reste toutefois plus important pour les produits bio que pour les produits conventionnels. Le prix demeure ainsi un obstacle aux choix de consommation durables.

Les pommes de terre constituent l'un des points positifs. Les prix indicatifs à la production ont augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que les pommes de terre bio sont devenues nettement moins chères dans les supermarchés : leur prix de vente moyen est passé de 3.48 à 2.88 francs le kilo, rejoignant ainsi le niveau des discounters. Pour les carottes bio aussi, les prix indicatifs à la production ont augmenté, alors que les consommateurs et consommatrices ne paient que dix centimes de plus par kilo en magasin. Ces exemples montrent qu'une meilleure rémunération de l'agriculture ne doit pas nécessairement entraîner une hausse équivalente des prix à la consommation.

Pour d'autres produits, en revanche, le rapport entre les prix évolue au détriment du bio. Dans les supermarchés, les pommes conventionnelles sont devenues moins chères, tandis que les prix des pommes bio sont restés à peu près stables. L'écart entre le prix de vente et le prix à la production est désormais environ 2,4 fois plus important pour les pommes bio que pour les pommes conventionnelles. L'écart relatif s'est également creusé pour le filet de porc et le jambon de derrière : alors que le jambon de derrière conventionnel est devenu environ 10 % moins cher en magasin, les prix du bio sont restés globalement stables. Parallèlement, le prix à la production des porcs conventionnels a chuté de 32 %.

Pour Marchés Équitables Suisse, le moniteur du prix 2026 apporte ainsi des éléments actuels au débat sur la PA30+. Les conventions d'objectifs ne devraient pas viser uniquement à accroître la part des produits labellisés ou à sensibiliser davantage les consommateurs et consommatrices aux produits durables. Il faut aussi déterminer si ces produits sont réellement abordables pour une large partie de la population. Dans le même temps, l'agriculture doit recevoir une rémunération appropriée pour ses prestations. Cela exige davantage de transparence sur la formation des prix et la répartition de la valeur ajoutée.

Explications des graphiques 2026

Axe temporel : Chaque point correspond à un relevé de prix effectué au cours d'un trimestre (2023T3, 2024T1, 2024T3, 2025T3, 2026T3). « 2026T3 » désigne le troisième trimestre 2026.

PC = prix à la consommation (ligne continue) : Prix en magasin. Il s'agit de la moyenne des prix relevés auprès des enseignes étudiées, séparément pour les supermarchés et les discounters.

PP = prix à la production (ligne pointillée) : Prix reçu par l'agricultrice ou l'agriculteur pour la matière première.

Couleurs : Le vert représente le bio, le bleu les produits standards (conventionnels). Pour les discounters, le rouge représente le bio et l'orange les produits standards.

Écart entre PC et PP : Part du prix de vente qui ne revient pas à la production et qui couvre notamment la transformation, le transport, le commerce et les marges.

VI = valeur de l'indicateur : Elle compare cet écart pour le bio à celui des produits standards : (PC bio − PP bio) divisé par (PC standard − PP standard). Une VI de 2 signifie que, pour le bio, le montant par kilo entre l'exploitation et la caisse du magasin est deux fois plus élevé que pour le standard. Une VI de 1 signifie que les deux montants sont identiques. La VI est calculée uniquement à partir des prix des supermarchés.

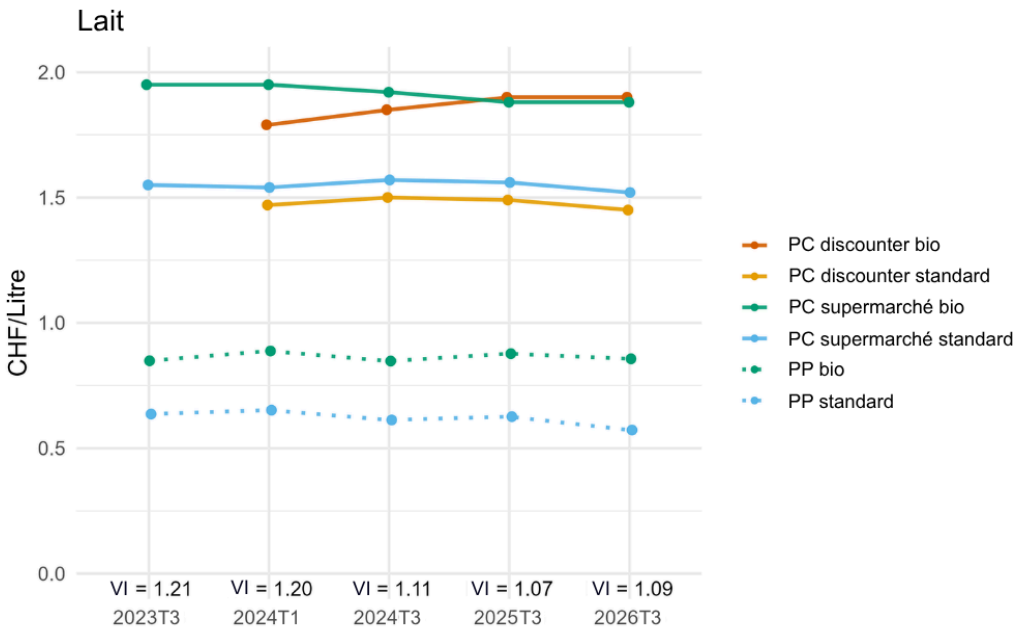
Ligne « standard » : Lorsqu'il existe un produit conventionnel bon marché (« standard bas ») et un produit plus cher (« standard haut »), la ligne représente la moyenne des deux.

Produits non représentés : Les produits labellisés (par exemple IP-SUISSE) font l'objet de relevés, mais ne figurent pas sur les graphiques.

Données manquantes : Lorsqu'une ligne ou un point manque, le produit n'était pas disponible auprès des enseignes concernées. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024.

Lait

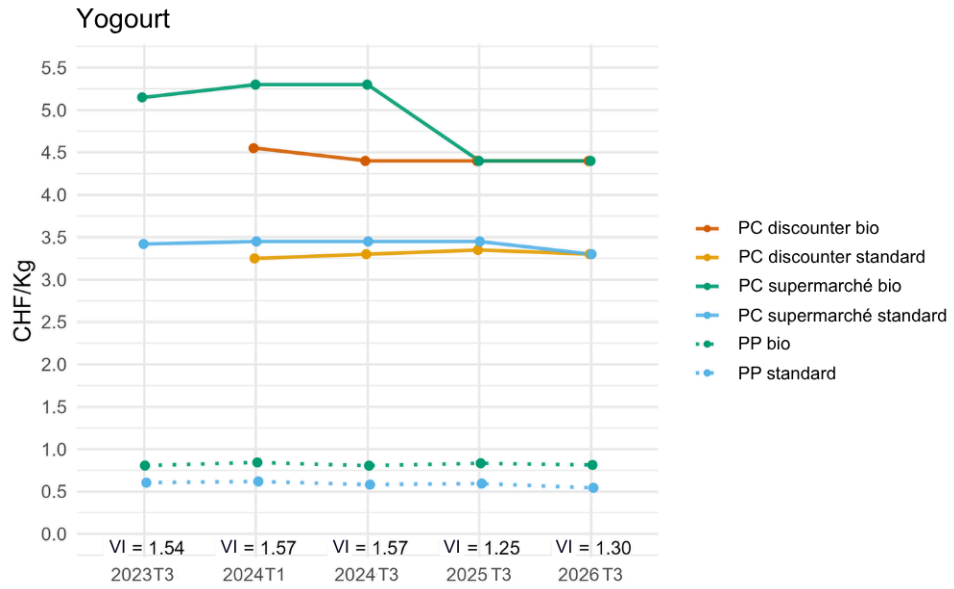
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) du lait dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par litre. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un lait conventionnel bon marché et d'un lait plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production est le prix moyen du lait de centrale, sans suppléments. Avec une VI proche de 1, l'écart est presque identique pour le lait bio et le lait standard. En 2026, le prix à la production du lait standard a diminué (de 0.63 à 0.57), tandis que les prix de vente n'ont que légèrement reculé.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Yogourt

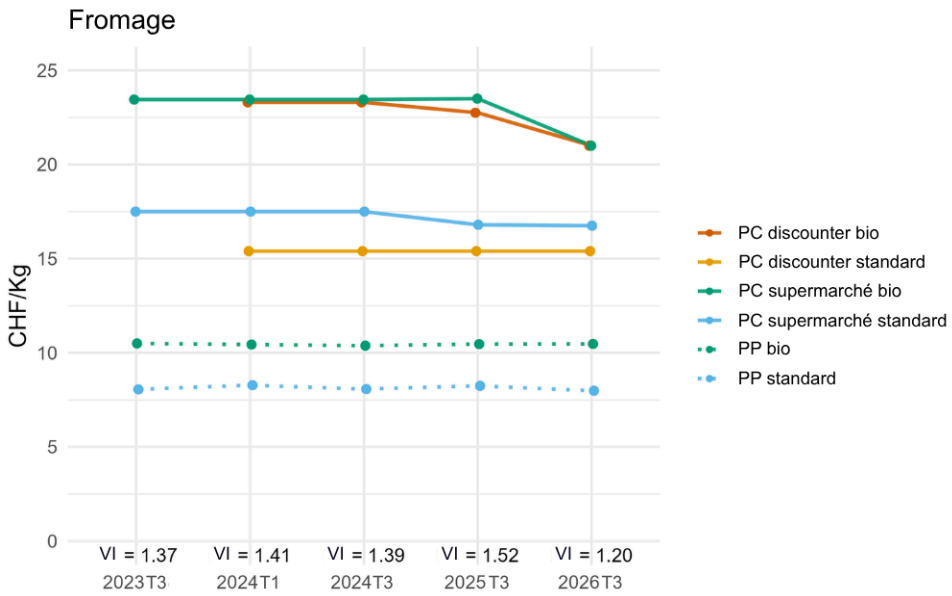
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) du yogourt dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production correspond au prix du lait, converti en supposant qu'un yogourt est composé à 95 % de lait. Depuis 2025, le yogourt bio coûte le même prix dans les supermarchés et les discounters (4.40) ; les deux lignes se superposent donc. En 2026, il en va de même pour le yogourt standard (3.30).



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Fromage

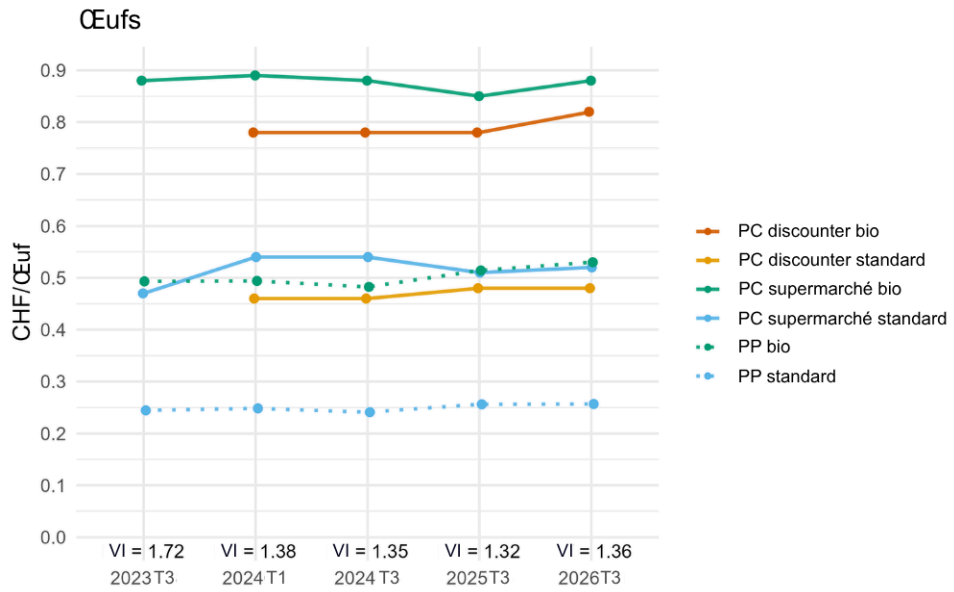
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) de l'Emmentaler dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production est celui du lait de fromagerie, converti en supposant que 12 kilos de lait sont nécessaires pour produire un kilo d'Emmentaler. En 2026, l'Emmentaler bio est devenu moins cher dans les supermarchés (de 23.50 à 21.00), ce qui a fait passer la VI de 1.52 à 1.20. En 2026, le PC du bio chez les discounters provient d'un seul fournisseur, l'autre ne proposant pas de produit correspondant.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Œufs

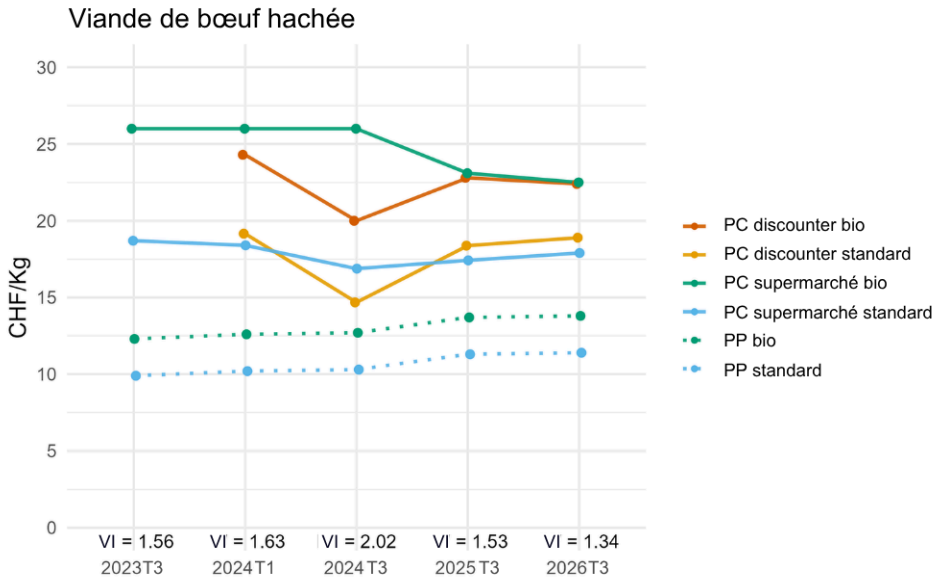
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des œufs dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par œuf. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La catégorie « standard » correspond ici à la moyenne des œufs issus de l'élevage au sol et en plein air. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production s'applique aux œufs de plus de 53 g, départ ferme. Les prix sont très stables au fil des années : un œuf bio coûte environ 36 centimes de plus qu'un œuf standard au supermarché, tandis que le producteur ou la productrice reçoit environ 27 centimes de plus.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Viande de bœuf hachée

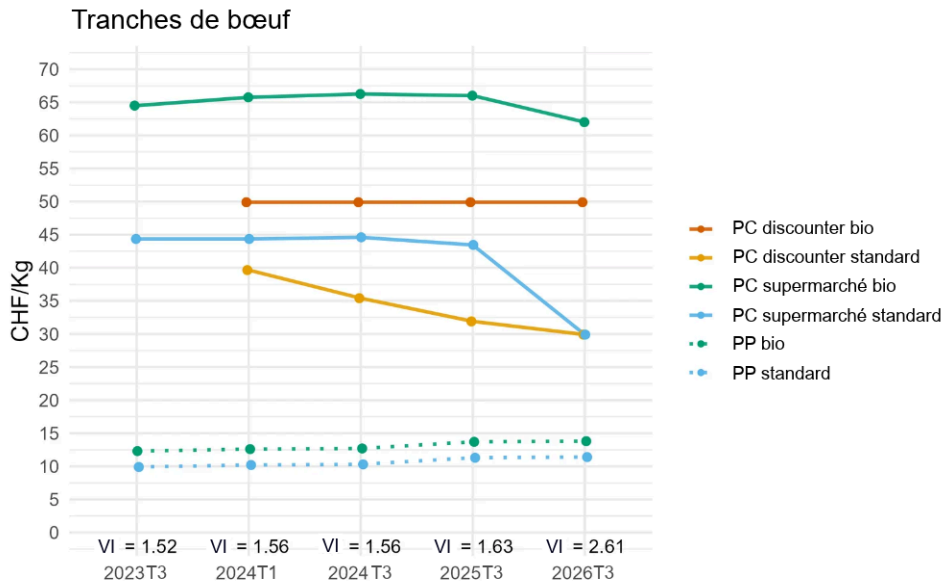
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) de la viande hachée de bœuf dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un produit conventionnel bon marché et d'un produit plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production correspond au prix des bovins de boucherie par kilo de poids mort. Il concerne l'animal entier et non un morceau particulier ; l'écart avec le prix de vente ne peut donc pas être assimilé à la marge commerciale. La VI diminue depuis 2024 (2026 : 1.34), car la viande hachée bio est devenue moins chère en magasin tandis que les prix à la production ont augmenté.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Tranches de bœuf

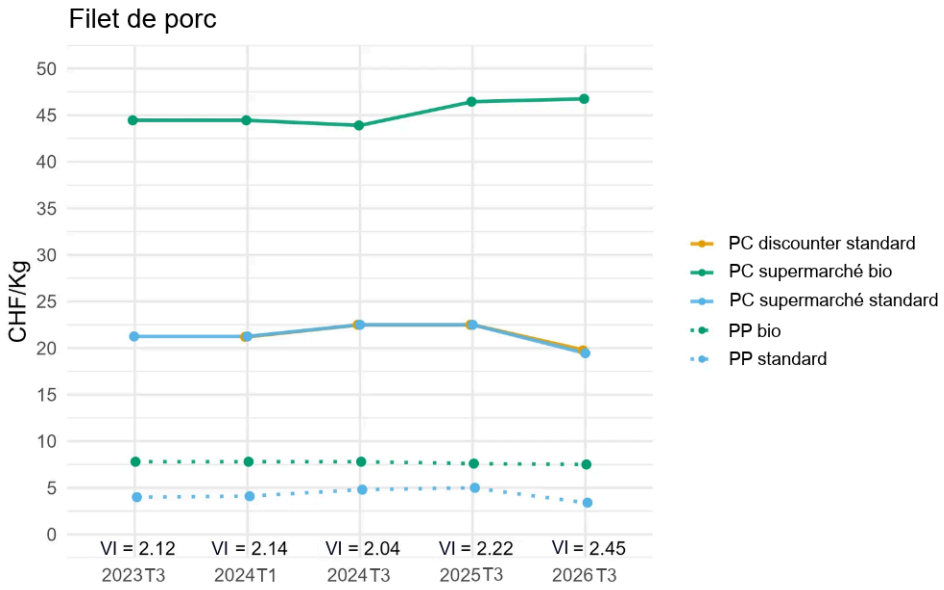
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des tranches de bœuf dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production correspond au prix des bovins de boucherie par kilo de poids mort et concerne l'animal entier, non le morceau de viande. Important pour 2026 : la forte baisse du PC standard en supermarché (d'environ 43 à 30) ne correspond pas à une baisse de prix. Le produit standard le plus cher n'était pas disponible en 2026 ; la ligne ne représente donc plus que le produit bon marché. Pour la même raison, la VI passe de 1.63 à 2.61 ; cette valeur n'est pas comparable à celles des années précédentes. En 2026, le PC bio des discounters provient d'un seul fournisseur.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Filet de porc

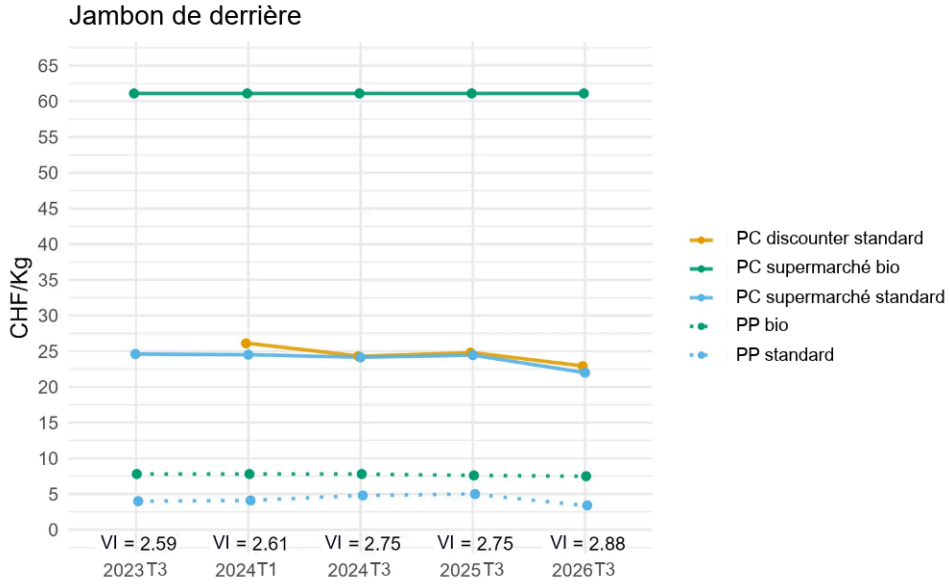
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) du filet de porc dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024 ; aucun produit bio correspondant n'a été trouvé chez les discounters. Le prix à la production correspond au prix des porcs de boucherie par kilo de poids mort et concerne l'animal entier, non le morceau de viande. En 2026, le prix à la production des porcs standards a fortement diminué (de 5.00 à 3.40, soit −32 %) ; les prix de vente de la viande standard ont également baissé, mais moins fortement (environ −13 %). Le prix à la production du bio est resté presque inchangé.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Jambon de derrière

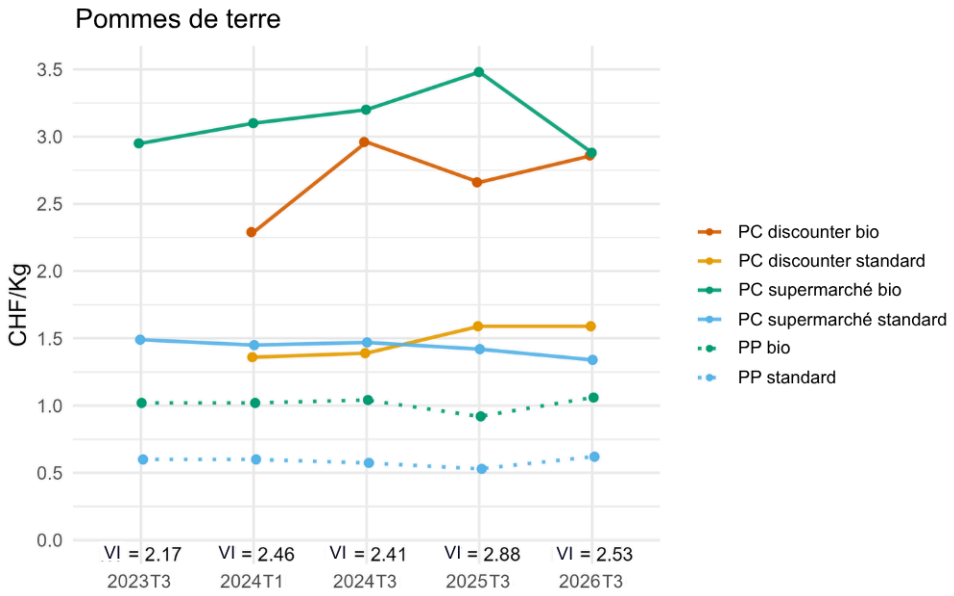
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) du jambon de derrière dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un produit conventionnel bon marché et d'un produit plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024 ; aucun produit bio correspondant n'a été trouvé chez les discounters. Le prix du jambon de derrière bio provient d'un seul fournisseur et n'a pas changé depuis 2023 (61.10). Le prix à la production correspond au prix des porcs de boucherie par kilo de poids mort et concerne l'animal entier. Le jambon étant également un produit transformé, cela explique en partie l'écart important avec le prix de vente. En 2026, le prix à la production des porcs standards a fortement baissé (de 5.00 à 3.40), et le prix de vente du jambon standard a diminué d'environ 10 %.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Pommes de terre

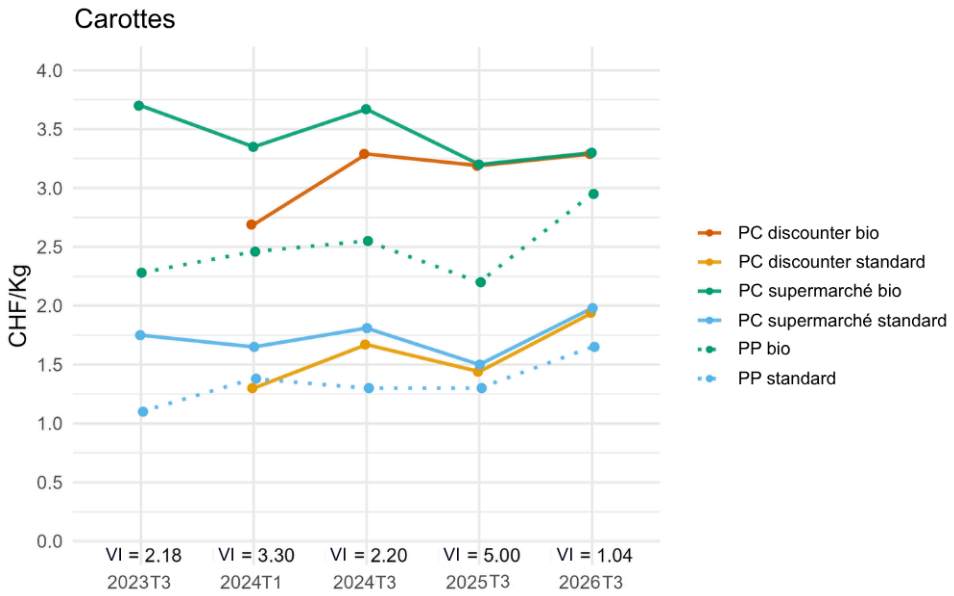
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des pommes de terre à chair ferme dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un produit conventionnel bon marché et d'un produit plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Les prix à la production sont des prix indicatifs fixés par la branche, soit des valeurs de référence convenues, et non les prix effectivement payés. En 2026, les prix à la production ont augmenté, tandis que les pommes de terre bio sont devenues nettement moins chères dans les supermarchés (de 3.48 à 2.88) et coûtent désormais autant que chez les discounters.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Carottes

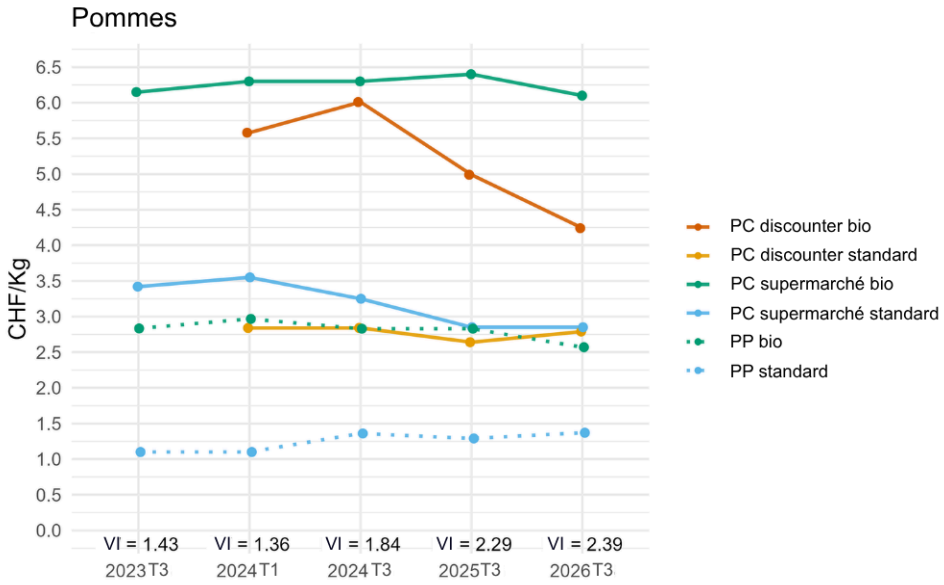
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des carottes dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un produit conventionnel bon marché et d'un produit plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des discounters ne sont relevés que depuis 2024. Le prix à la production est un prix indicatif pour les grands distributeurs. La baisse de la valeur de l'indicateur en 2026 s'explique par l'augmentation proportionnellement plus forte du prix à la production de la variante bio.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Pommes

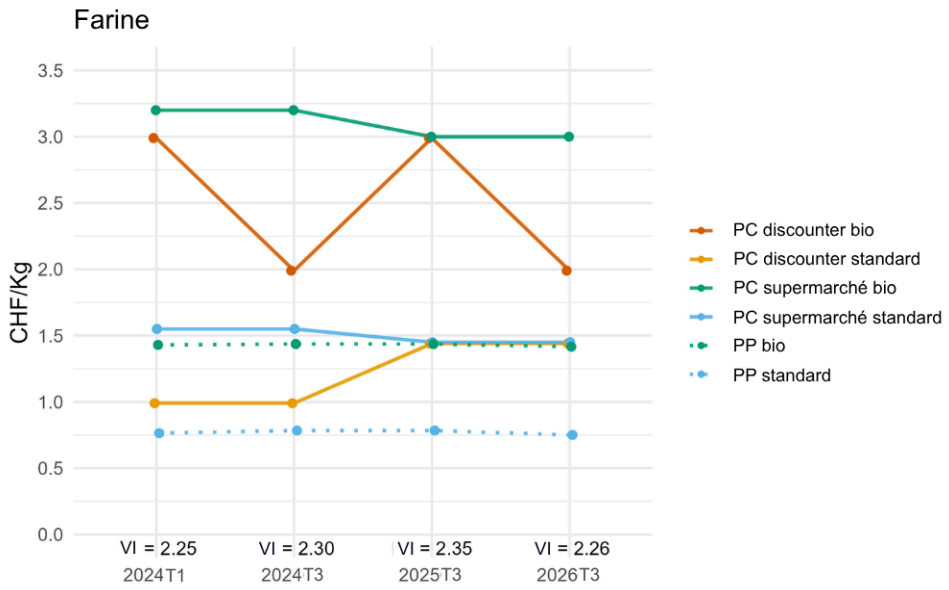
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des pommes dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Les prix des pommes chez les discounters ne sont relevés que depuis 2024. Les prix à la production sont des prix indicatifs de la branche (standard : variété Gala, catégorie 1 ; bio : différentes variétés). La VI a augmenté depuis 2024 (2026 : 2.39) : les pommes standards sont devenues moins chères dans les supermarchés, tandis que les pommes bio sont restées à peu près au même prix. Chez les discounters, en revanche, le prix des pommes bio a nettement diminué depuis 2024.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Farine

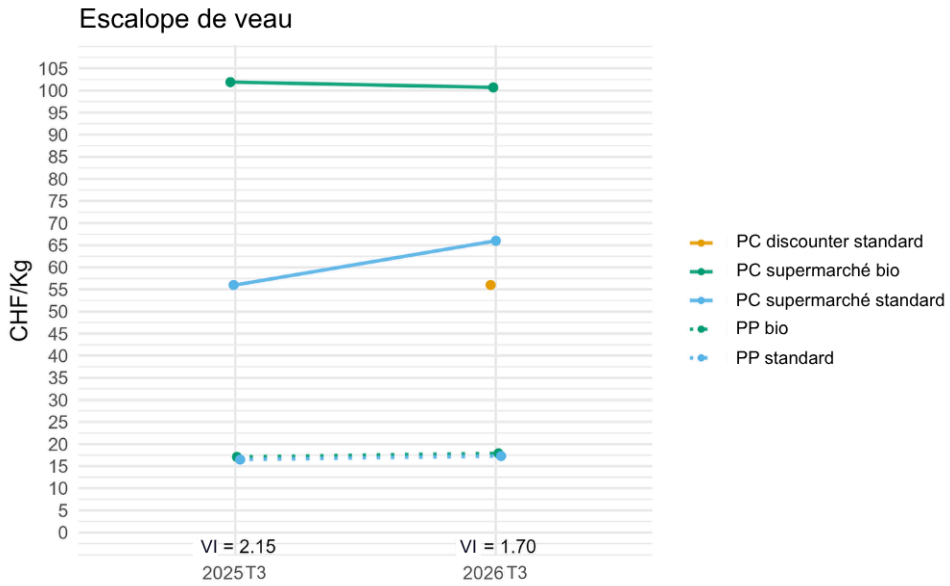
Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) de la farine blanche dans les supermarchés et discounters suisses, sur plusieurs trimestres, en CHF par kilo. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées ; la ligne « standard » représente la moyenne d'un produit conventionnel bon marché et d'un produit plus cher. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. La farine blanche n'est relevée que depuis 2024. Les prix à la production sont des prix indicatifs du blé panifiable, convertis pour un kilo de farine (standard : moyenne pondérée de deux tiers de blé Top et d'un tiers de blé I ; hypothèse : un kilo de blé donne 750 g de farine). Important : la ligne en zigzag du PC bio chez les discounters (3 → 2 → 3 → 2) ne représente pas une fluctuation de prix. Faute de disponibilité, des produits différents ont été relevés selon les années (en 2025, une farine mi-blanche à 2.99 ; en 2026, une farine blanche bio à 1.99). Jusqu'en 2025, les prix bio provenaient en outre d'un seul fournisseur chaque année.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Escalope de veau

Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) des escalopes de veau dans les supermarchés et discounters suisses, en CHF par kilo. La viande de veau n'est relevée que depuis 2025 ; le graphique ne montre donc que deux périodes. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des enseignes concernées. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard ; elle ne concerne que les supermarchés. Le prix à la production correspond au prix des veaux de boucherie par kilo de poids mort et concerne l'animal entier, non le morceau de viande. Le prix bio provient d'un seul fournisseur. Chez les discounters, un produit standard a été trouvé pour la première fois en 2026 (un fournisseur, point isolé), mais aucune variante bio. Important pour 2026 : l'augmentation du PC standard en supermarché (de 56 à 66) est due à l'ajout d'un produit plus cher vendu au rayon boucherie (76.00), et non à une hausse des prix. La baisse de la VI de 2.15 à 1.70 ne doit donc pas être interprétée comme une évolution réelle.



Graphique original : les libellés intégrés à l'image sont en allemand. Les explications et la terminologie françaises figurent dans le présent document.

Émincé de veau

Prix à la production (PP) et prix à la consommation (PC) de l'émincé de veau dans les supermarchés suisses, en CHF par kilo. La viande de veau n'est relevée que depuis 2025 ; le graphique ne montre donc que deux périodes. Aucun produit correspondant n'a été trouvé chez les discounters. Les prix à la consommation correspondent aux moyennes des supermarchés. La valeur de l'indicateur (VI) indique dans quelle mesure l'écart entre le prix de vente et le prix à la production est plus important pour le bio que pour le standard. Le prix à la production correspond au prix des veaux de boucherie par kilo de poids mort et concerne l'animal entier, non le morceau de viande. Important pour 2026 : les deux courbes des prix de vente augmentent fortement, principalement en raison de l'ajout de nouveaux produits plus chers : un produit du rayon boucherie pour le standard (76.00) et un deuxième produit pour le bio (89.90). Le produit standard bon marché déjà suivi est seulement passé d'environ 35 à 39.50. La baisse de la VI de 2.35 à 1.50 reflète donc la modification de l'échantillon de produits et ne doit pas être interprétée comme une évolution réelle.

